



**INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET DE MISE EN SERVICE
DES STATIONS INTERMÉDIAIRES DE RELEVAGE**

FRANCAIS

FRANCAIS**DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ
AUX DIRECTIVES "MACHINES"**

POMPES SALMSON déclare que les matériels désignés dans la présente notice sont conformes aux dispositions des directives "MACHINES" modifiée (Directive 98/37CE). Ils sont également conformes aux dispositions des normes européennes harmonisées suivantes :

EN 292-1

DEUTSCH**EG-ERKLÄRUNG ZUR KONFORMITÄT MIT DER
RICHTLINIE "MASCHINEN"**

Die Firma POMPE SALMSON erklärt, daß die in diesem vorliegenden bezeichneten Ausrüstungen die Bestimmungen der abgeänderten Richtlinie "MASCHINEN" (EG-Richtlinie 98/37) sowie die nationalen Vorschriften, in denen diese Richtlinien umgesetzt werden, einhalten. Sie stimmen ferner mit den Bestimmungen der folgendvereinheitlichten europäischen Normen überein:

EN 292-1

ENGLISH**EC DECLARATION OF COMPLIANCE WITH
THE "MACHINES"**

POMPES SALMSON declares that the equipment described in this manual complies with the provisions of the modified "MACHINES" directive (Directive 98/37/EEC) and with national enabling legislation based upon them. It also complies with the following European standards and draft standards:

EN 292-1

DANSK**ERKLÆRING OM OVERENSSTEMMELSE MED EF'S
"MASKINDIREKTIV"**

POMPES SALMSON erklærer, at udstyret, der beskrives i dette brugsanvisning, er i overensstemmelse med bestemmelserne i det ændrede "MASKINDIREKTIV" (Direktiv 98/37 / EØF) samt de nationale lovgivninger, der indfører dem. Det er ligeledes i overensstemmelse med bestemmelserne i følgende forslag og harmoniserede europæiske standarder:

EN 292-1

ITALIANO**DICHIARAZIONE DI CONFORMITA' "CE"
ALLA DIRETTIVA "MACCHINE"**

La ditta POMPE SALMSON dichiara che i materiali descritti nel presente manuale rispondono alle disposizioni delle direttive "MACCHINE" modificate (Direttiva 98/37/CEE) nonché alle legislazioni nazionali che le transpongono. Sono pure conformi alle disposizioni delle seguenti norme europee armonizzate:

EN 292-1

NEDERLANDS**"EG" VERKLARING VAN CONFORMITEIT
MET DE RICHTLIJN "MACHINES"**

POMPES SALMSON verklaart dat het in deze document vermelde materieel voldoet aan de bepalingen van de gewijzigde richtlijnen "MACHINES" (Richtlijn 98/37/EEG) evenals aan de nationale wetgevingen waarin deze bepalingen zijn overgenomen. Het materieel voldoet eveneens aan de bepalingen van de ontwerp-norm en de Europese normen:

EN 292-1

ESPAÑOL**DECLARACIÓN "C.E." DE CONFORMIDAD CON
LAS DIRECTIVAS "MÁQUINAS"**

POMPES SALMSON declara que los materiales citados en el presente folleto están conformes con las disposiciones de la directiva "MÁQUINAS" modificada (Directiva 98/37/CEE) y a las legislaciones nacionales que les son aplicables. También están conformes con las disposiciones de las siguientes normas europeas armonizadas:

EN 292-1

ΕΛΛΗΝΙΚΑ**ΔΗΛΩΣΗ ΠΙΣΤΟΤΗΤΑΣ "ΕΚ" ΠΡΟΣ ΤΗΝ
ΟΔΗΓΙΑ ΣΧΕΤΙΚΑ ΜΕ ΤΙΣ "ΜΗΧΑΝΕΣ"**

Η POMPE SALMSON δηλώνει ότι οι εξοπλισμοί που αναφέρονται στον παρόντ κατάλογο είναι σύμφωνοι με τις διατάξεις της τροποποιημένης οδηγίας σχετικά με τις "ΜΗΧΑΝΕΣ" (Οδηγία 98/37/ΕΟΚ) καθώς και με τις εθνικές νομοθεσίες που εξασφαλίζουν την προσαρμογή τους. Είναι επίσης σύμφωνοι με τις διατάξεις του σχεδίου και των ακόλουθων εναρμονισμένων ευρωπαϊκών προτύπων :

EN 292-1

PORTUGUÊS**DECLARAÇÃO "C.E." DE CONFORMIDADE
COM AS DIRECTIVAS "MÁQUINAS"**

POMPES SALMSON declara que os materiais designados no presente catálogo obedecem às disposições da directiva "MÁQUINAS", modificada (Directiva 98/37/CEE) e às legislações nacionais que as transcrevem. Obedecem igualmente às disposições das normas europeias harmonizadas seguintes:

EN 292 -1

QUALITY MANAGEMENT

Robert DODANE



FIG. 1

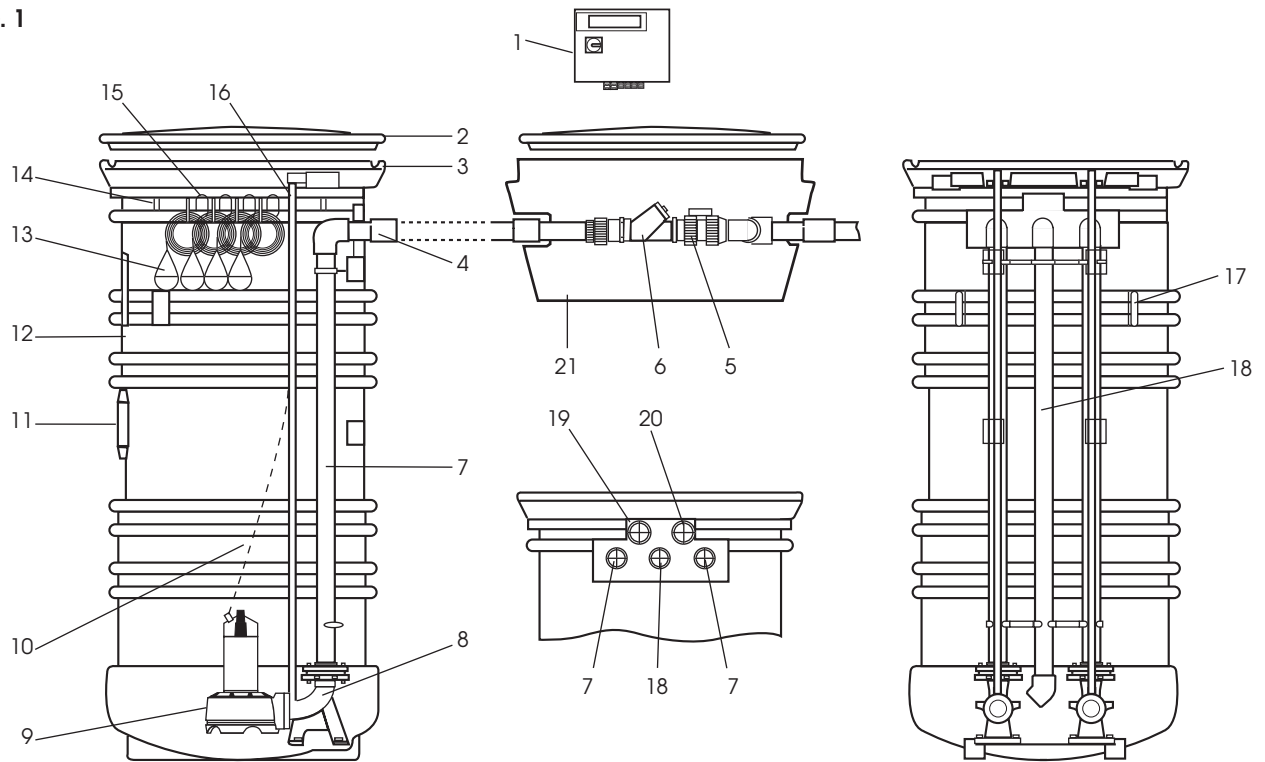


FIG. 2

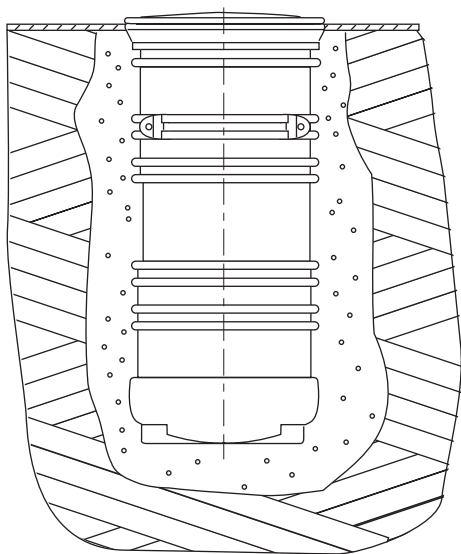
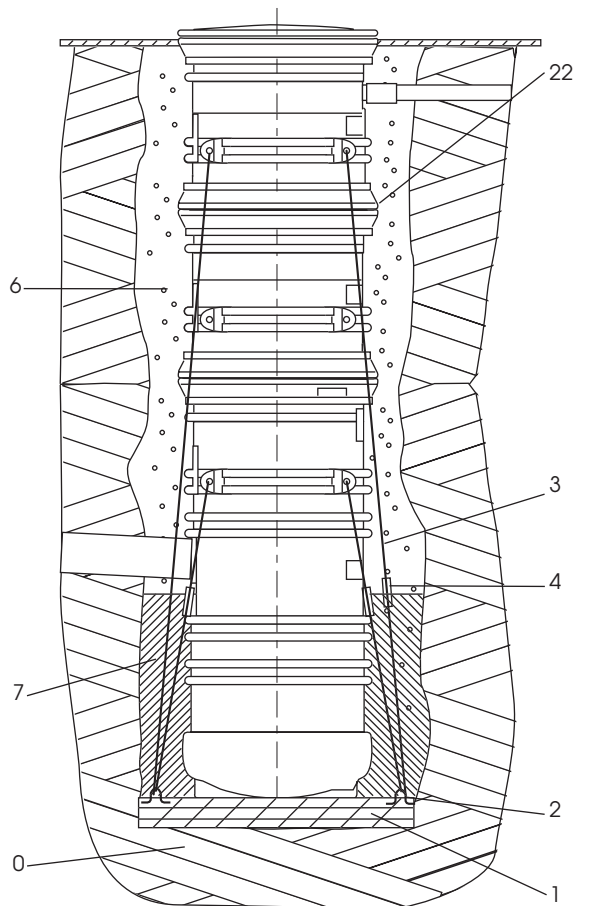


FIG. 3



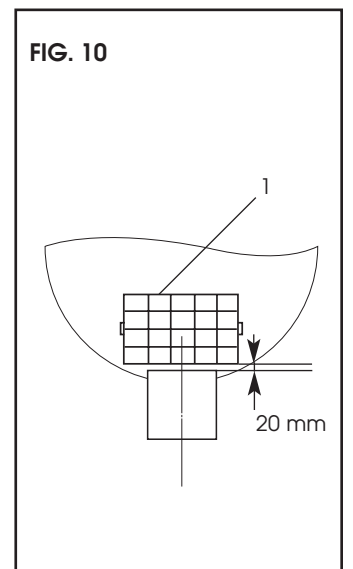
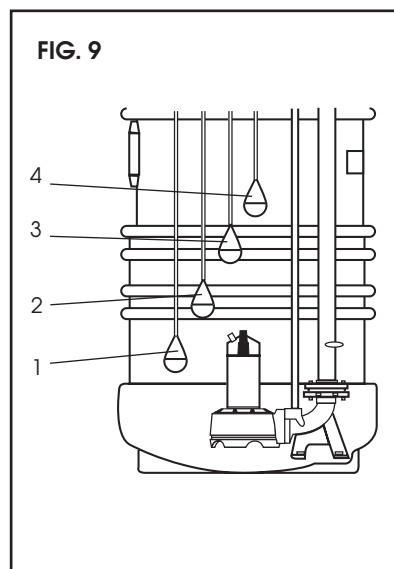
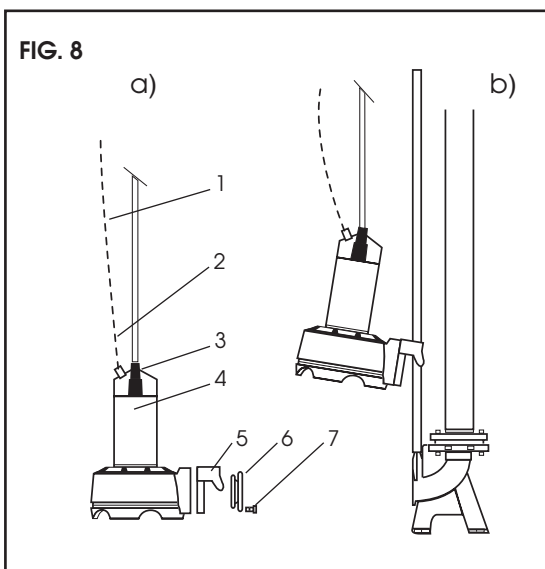
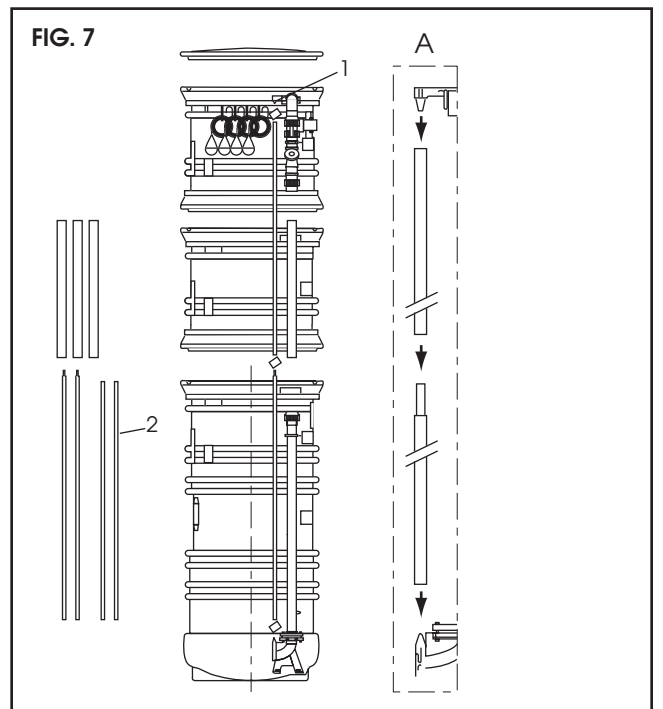
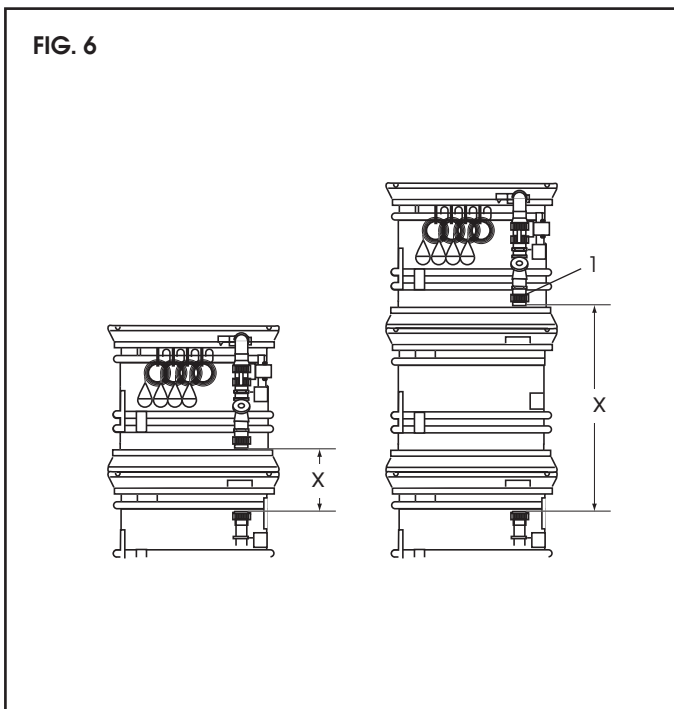
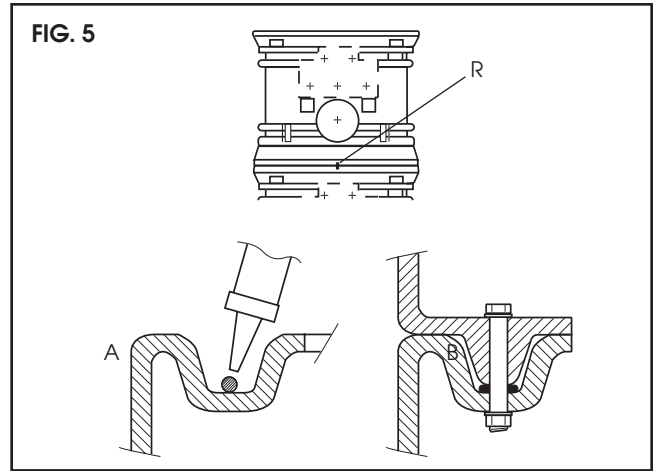
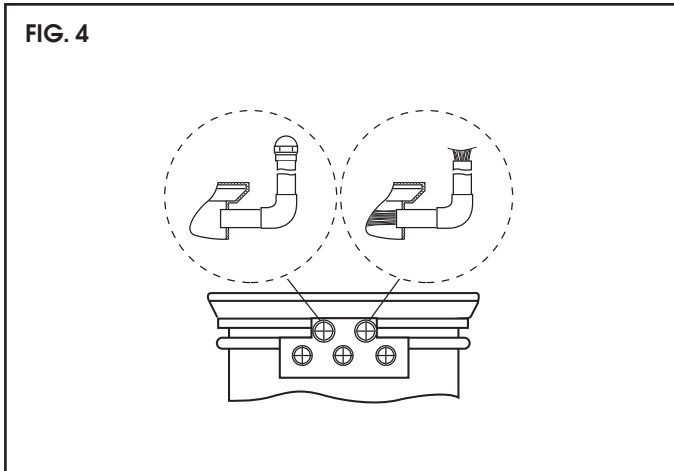


FIG. 11

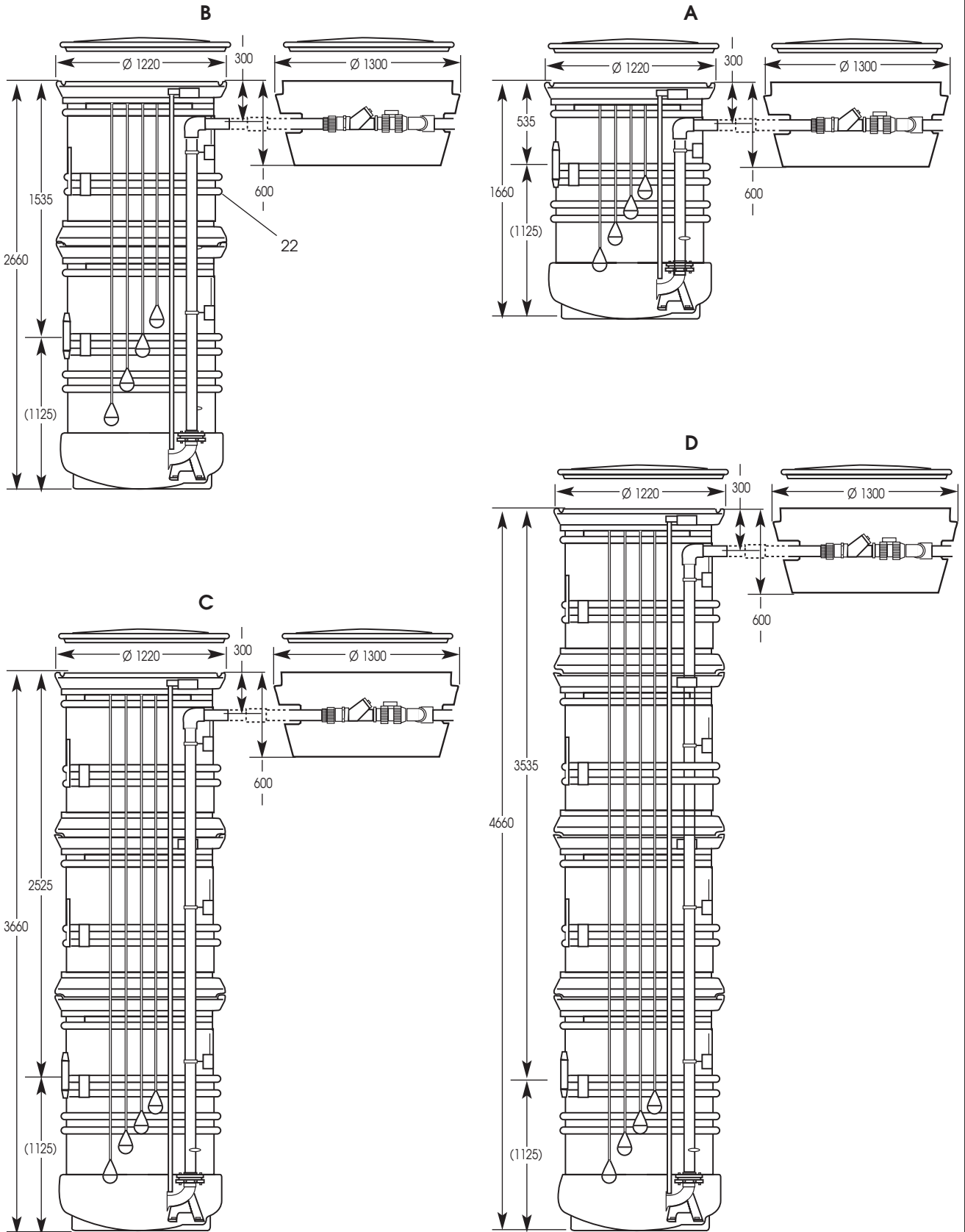
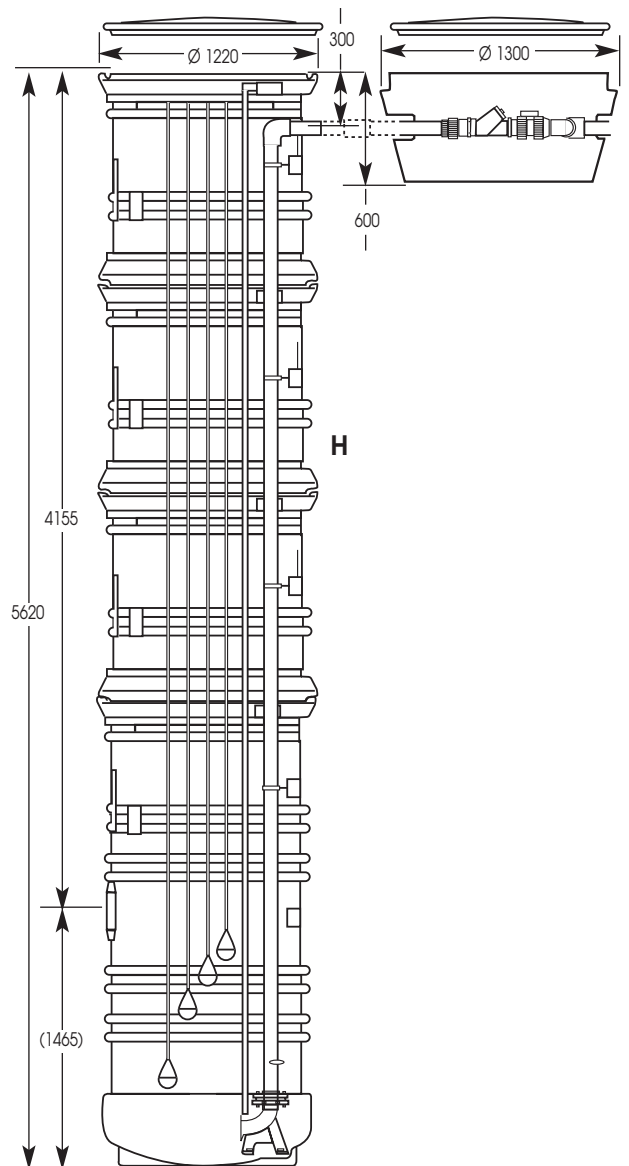
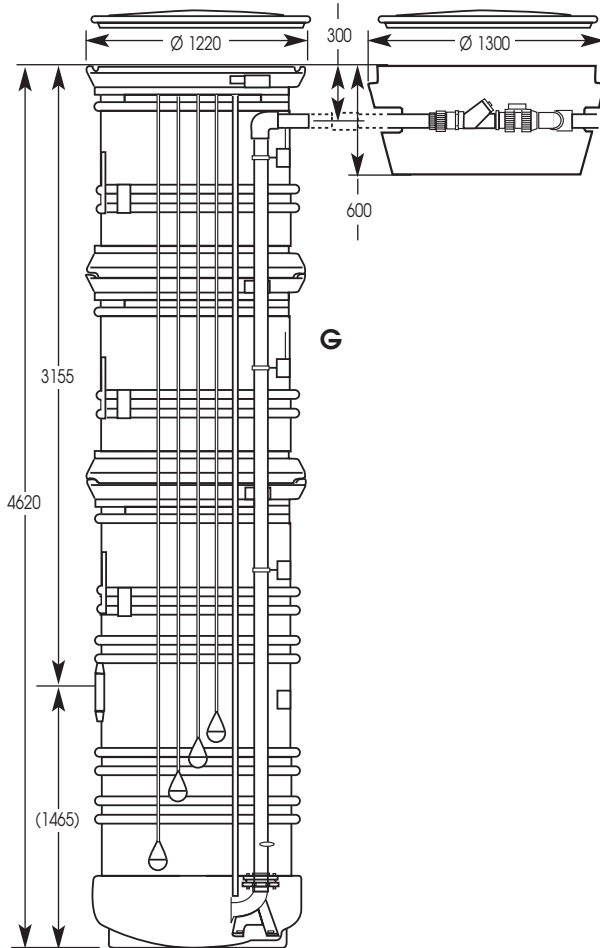
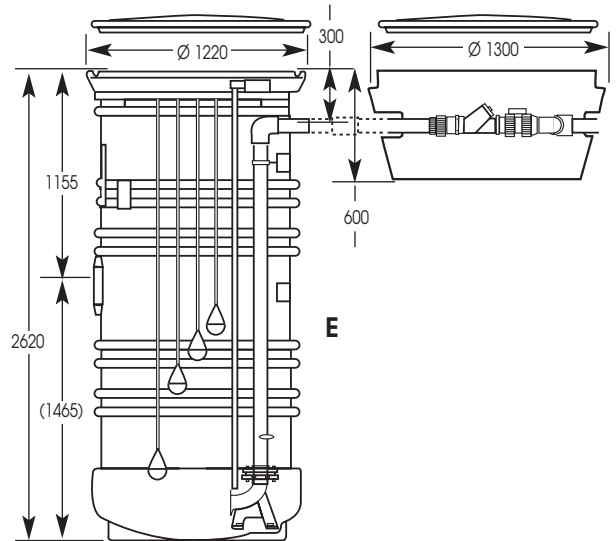
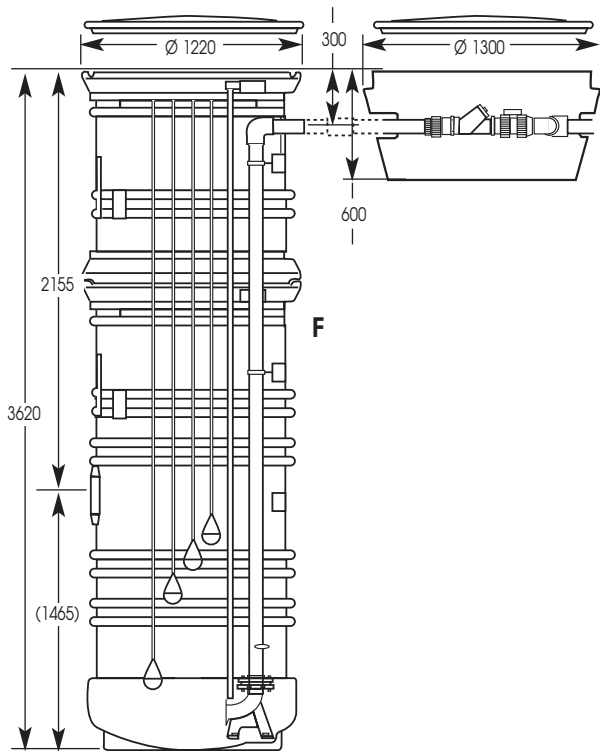


FIG. 11



1. GÉNÉRALITÉS

1.1 Applications

La station a pour fonction essentielle de relever les eaux chargées usées, pluviales, résiduelles, provenant des réseaux collectifs ou industriels chaque fois que le niveau est situé en contrebas du réseau, que les distances de transfert sont importantes ou pour le transfert d'eau nécessitant un traitement.

1.2 Caractéristiques techniques

Station

- Température ambiante : 0° à 50°C

Pompe

- Suivant modèle (SVO, UCA U6200,...)

Coffret

- Suivant modèle (YN4000, YN5000, YN6000,...)

2. SÉCURITÉ

La présente notice devra être lue avec attention avant installation et mise en service. On veillera en particulier, au respect des points concernant la sécurité du matériel vis à vis de l'utilisateur intermédiaire ou final.

2.1 Symboles des consignes du manuel



Risque potentiel mettant en danger la sécurité des personnes.



Consignes relatives aux risques électriques.

ATTENTION !

Signale une instruction dont la non-observation peut engendrer un dommage pour le matériel et son fonctionnement.

3. TRANSPORT ET STOCKAGE

Dès réception, vérifier que le matériel livré est conforme au bordereau de livraison et qu'il n'a pas subi de dommages durant son transport. En cas de défaut constaté, prendre dans les délais prévus toutes dispositions nécessaires auprès du transporteur.

ATTENTION !

Si le matériel devait être installé ultérieurement, stockez-le dans un endroit sec et protégez-le contre les chocs et toutes influences extérieures (humidité, gel, etc...).

Manipuler la station par les points de levage.

4. PRODUITS ET ACCESSOIRES

4.1 Descriptif Station (Voir FIG. 1)

- 1 : Coffret de commande et d'automatisme.
- 2 : Couvercle verrouillable.
- 3 : Cuve.
- 4 : Refoulement commun.
- 5 : Vanne d'isolement (à l'intérieur de la station ou du regard de vannage).
- 6 : Clapet anti-retour à boule (à l'intérieur de la station ou du regard de vannage).
- 7 : Refoulement par pompe.
- 8 : Pied d'assise.
- 9 : Pompe.
- 10 : Chaîne de levage.
- 11 : Arrivée des effluents (avec joint).
- 12 : Vis de fixation du support panier dégrilleur (SIR 1500 et 2500).
- 13 : Flotteurs ou autres systèmes de détection.
- 14 : Support flotteurs ou autres systèmes de détection.
- 15 : Presse-étoupe de réglage/retention des flotteurs.
- 16 : Barre de guidage pompe.
- 17 : Anneau de levage fixation.
- 18 : Système de brassage.
- 19 : Orifice pour ventilation
- 20 : Orifice pour passage du fourreau électrique.
- 21 : Regard de vannage (option).
- 22 : Rehausse (option - voir FIG. 3).

4.2 Le coffret électrique

Se reporter à la notice fournie avec le coffret.

- Assure l'automatisme intégral de la station.

- Assure la protection thermique des pompes.
- Assure la permutation automatique des pompes.

4.3 Dimensions

se reporter à la figure qui correspond à votre matériel :

Terrain SEC

- FIG. 11-A : SIR 1500 compacte et SIR 1500 regard.
- FIG. 11-B : SIR 1500 avec 1 rehausse.
- FIG. 11-C : SIR 1500 avec 2 rehausse.
- FIG. 11-D : SIR 1500 avec 3 rehausse.
- FIG. 11-E : SIR 2500 compacte et SIR 2500 regard.
- FIG. 11-F : SIR 2500 avec 1 rehausse.
- FIG. 11-G : SIR 2500 avec 2 rehausse.
- FIG. 11-H : SIR 2500 avec 3 rehausse.

Terrain INONDABLE ou NAPPE PHRÉATIQUE

- FIG. 11-A : SIR 1500 compacte et SIR 1500 regard.
- FIG. 11-B : SIR 1500 avec 1 rehausse.
- FIG. 11-C : SIR 1500 avec 2 rehausse.
- FIG. 11-E : SIR 2500 compacte et SIR 2500 regard.
- FIG. 11-F : SIR 2500 avec 1 rehausse.

ATTENTION ! Les configurations D, G, et H sont interdites.

Autres versions : suivant plan spécifique fourni avec la station.

4.4 Accessoires (optionnels)

- Panier dégrilleur et son support (FIG. 10 - rep. 1) • Potence de levage...

5. INSTALLATION

5.1 Mise en place de la station et raccordements hydrauliques

ATTENTION ! La station est prévue pour être installée dans les règles de l'art, en espace vert. Pour une installation sous chaussée ou sous trottoir, se conformer aux normes en vigueur et prévoir un regard avec trappe de visite haute résistance.

Le couvercle peut admettre une charge momentanée de 150 daN (couvercle piétonniers).

Cas d'un terrain non inondable et sans nappe phréatique (Voir FIG. 2)

- Creuser un trou pouvant recevoir la cuve.
- Déposer un lit de sable au fond de la fouille.
- Descendre la station verticalement à l'aide de sangles fixées aux anneaux de levage (Voir FIG. 1 - rep. 17).
- Faire les niveaux.
- Si vous devez installer une rehausse, voir § 5.2 "Mise en place rehausse(s)".

ATTENTION ! Sortir les fourreaux électriques et d'évent (Voir FIG. 4).

- Remblayer avec du sable qui devra être légèrement tassé.
- Un béton peut être réalisé autour de la partie haute du poste afin de faciliter l'entretien.

Cas d'un terrain inondable ou avec nappe phréatique (Voir FIG. 3)

Nota : dans cette configuration, il est nécessaire de fixer la station à un radié de béton pour vaincre la poussée d'Archimède.

- Creuser un trou pouvant recevoir la cuve.
- Couler un radié de béton (FIG. 3 - rep. 1) adéquat au fond de la fouille (1700 kg mini pour la version 1500 et 2600 kg mini pour la version 2500). Ajouter 1200 kg supplémentaires pour une réhausse. Dans tous les cas, mettre 1000 kg par mètre cube de volume de station).
- Prévoir des points d'ancrage (FIG. 3 - rep. 2) solidaires de la dalle béton.
- Descendre la station verticalement à l'aide de sangles fixées aux anneaux de levage (FIG. 1 - rep. 17).
- Faire les niveaux.
- Enlever les sangles.
- Lier la station au radié à l'aide de câble, chaînes ou barres de fixation, raccordées entre les anneaux de levage (Voir FIG. 1 - rep. 17) et les points d'ancrage du radié (Voir FIG. 3 - rep. 2). Prévoir un système de tendeur (Voir FIG. 3 - rep. 4).

ATTENTION ! Prévoir un moyen pour l'évacuation des eaux avant le remplissage en eau de la station, (système de pompage extérieur ou mise en place des pompes (Voir § 5.3) si cette opération est possible).

- Mettre de l'eau dans la station jusqu'au fil d'eau pour éviter les déformations.
 - Couler un litage béton (Voir FIG. 3 - rep. 7) sur le radié béton à répartir autour de la partie basse de la station.
 - Raccorder le collecteur d'entrée.
- Si vous devez installer une rehausse, voir § 5.2 - "Complément version rehausse".
- Raccorder le collecteur de refoulement.

ATTENTION ! Sortir les fourreaux électrique et d'évent (Voir FIG. 4).

- Raccordement éventuel du regard de vannage et de la tuyauterie d'égoutture (respecter les normes locales en vigueur).
- Remblayer avec du sable qui devra être légèrement tassé.
- Un béton peut être réalisé autour de la partie haute du poste afin de faciliter l'entretien.

5.2 Mise en place rehausse(s)

Si vous devez installer une rehausse, assembler les éléments de la façon suivante :

1) Fixation (FIG. 5)

- Déposer un joint d'étanchéité (silicone ou autres...) d'environ 1 cm dans le fond de la gorge en partie supérieure de la station (rep. A). Prendre soin d'en appliquer d'avantage autour des 4 perçages.
- Positionner la rehausse équipée (ou rehausse intermédiaire) sur la station en superposant les trous de l'une et de l'autre. Vérifier que les tuyauteries sont alignées (s'aider des repères d'alignement repérés "R").
- Assembler les deux pièces à l'aide de la visserie inoxydable fournie (rep. B).

2) Tuyauterie PVC (FIG. 6)

- Relever la cote X (distance entre la face externe des raccords-union montés).
- Couper le tube PVC à longueur : (cote X + les longueurs d'emboîtement dans les raccords-unions).
- Dévisser les unions (rep. 1).
- Assembler le tube et les unions selon les règles de l'art (décaper, nettoyer, encoller les deux pièces, assembler).
- Desserrer et ouvrir les colliers de maintien dans le cas d'utilisation d'une rehausse intermédiaire.
- Procéder de la sorte pour les trois raccordements.

Nota : dans le cas d'installation de plus de deux rehausse (rehausse équipée comprise), la longueur de tube PVC nécessaire n'est pas fournie.

Nous vous conseillons de limiter le nombre de raccords afin de rendre l'ensemble plus résistant et moins sujet aux fuites.

3) Barres de guidage (FIG. 7)

- Débloquer les écrous de fixation du support tube (rep. 1) et les remplacer par les écrous frein fournis.
- Assembler les tubes suivant schéma A.
- Couper le tube 26/34 (rep. 2) en fonction de la longueur nécessaire (maintien entre pic pied d'assise et support tube (rep. 1)).
- Repositionner le support tube (rep. 1) et bloquer les écrous (frein) de fixation.

Nota : dans le cas d'installation de plus de deux rehausse (rehausse équipée comprise), la longueur de barre de guidage nécessaire n'est pas fournie.

Nous vous conseillons d'utiliser un tube (26/34) sans raccord afin de garantir une meilleure stabilité.

5.3 Mise en place des pompes (Voir FIG. 8)

- Assembler le sous-ensemble pompe (Voir FIG. 8a) :
 - 1 - Chaîne de levage.
 - 2 - Maillon rapide.
 - 3 - Anneau de levage (livré avec vis/écrou de maintien).
 - 4 - Pompe.
 - 5 - Support pompe/pied d'assise.
 - 6 - Joint d'étanchéité.
 - 7 - Vis de fixation.
- A l'aide de la chaîne, faire descendre chaque pompe le long de la barre de guidage (Voir FIG. 1 - rep. 16) tel que défini FIG. 8b. La pompe sera positionnée lorsqu'elle viendra en butée sur le pied d'assise.

Nota : Une plaque firme adhésive contenant les caractéristiques de la pompe (intensité, tension, n° de série, ...) est livrée avec celle-ci (en plus de celle fixée sur le moteur). Veiller à la conserver à proximité du coffret de commande par exemple, avec l'étiquette d'identification glissée dans une pochette transparente adhésive sur chacun des produits (cuve, regard, rehausse).

5.4 Mise en place des flotteurs

Nota : (Pour d'autres systèmes de détection, se reporter à la notice spécifique).

Le réglage des longueurs de câble est réalisé en usine.

- Vérifier que rien n'entrave la course des flotteurs et qu'ils ne sont pas entrelacés.
- Si vous souhaitez modifier les réglages, tenir compte que le flotteur le plus haut (Voir FIG. 9 - rep. 4) correspond au niveau trop plein. Nous vous conseillons de le régler sous le niveau du fil d'eau d'entrée.

5.5 Raccordement électrique

Le coffret doit être installé dans un local ou à l'extérieur dans une enveloppe rigide anti-vandalisme, accessible, normalement aéré, protégé des chocs et du gel.



Les raccordements électriques et les contrôles doivent être effectués par un électricien agréé et conformément aux normes en vigueur.

- Regrouper les câbles des pompes et des flotteurs pour les passer dans la goulotte.
- Se reporter aux notices et schémas des coffrets de commande pour le câblage et les réglages.

Nota : Nous vous conseillons d'obturer la goulotte d'arrivée au coffret à l'aide d'une mousse expansive, par exemple, et de prévoir un évent sur la goulotte de câbles afin que les odeurs et les gaz ne remontent pas dans le coffret.

5.6 Mise en place du panier dégrilleur et de son support (option)

ATTENTION ! Le collecteur d'arrivée doit permettre la réception des effluents directement dans le panier, sans empêcher son extraction (Voir FIG. 10).

- Fixer le berceau sur la station.
- Fixer la chaîne de levage dans les trous situés sur les cornières du panier.
- Descendre le panier dégrilleur.

6. MISE EN ROUTE (Voir notices pompe et coffret)

Nota : Avec le coffret YN4000, placer le sélecteur de choix de fonctionnement sur position interrupteur. Choisir également l'arrêt des pompes, simultané ou différé.

6.1 Vérifications

Tension :

Avec les coffrets YN4000 et YN5000, choisir la tension de fonctionnement (230 ou 400 V).

Protection thermique

S'assurer que la valeur de réglage du relais thermique correspond à l'intensité plaquée sur le moteur des pompes.

Sens de rotation

S'assurer que les pompes tournent dans le bon sens :

- Mettre les pompes en marche.
- Vérifier que l'intensité consommée corresponde aux valeurs moteur.
- Au besoin, inverser 2 fils du câble d'alimentation.

Vannes d'isolement

S'assurer que les vannes d'isolement au refoulement des pompes sont ouvertes et que la vanne de la tuyauterie de brassage de fond de poste est fermée.

6.2 Principe de fonctionnement

Version flotteurs (Voir FIG. 9)

Les effluents arrivent dans la station par le collecteur d'entrée.

Le niveau monte jusqu'au basculement des flotteurs (rep. 1) puis (rep. 2). Lorsque (rep. 2) est basculé, une pompe est mise en fonctionnement.

- Soit, le niveau descend jusqu'au basculement du flotteur (rep. 2) puis (rep. 1) qui provoque l'arrêt de la pompe.
- Soit, le niveau monte toujours jusqu'au basculement du flotteur (rep. 3). Ceci provoque le démarrage de la seconde pompe. L'arrêt des pompes se fera à la descente du niveau des effluents.

Le flotteur (rep. 4) surveille le niveau trop plein. Sur détection, activation du report défaut, alarme sonore ou visuelle.

ATTENTION ! Ne pas utiliser la marche forcée lorsque les pompes ne sont pas immergées.

6.3 Fonctionnement automatique

Lorsque toutes les consignes ont été respectées, refermer le couvercle de la station. Maintenir de l'eau dans la rainure de la cuve qui reçoit le couvercle afin d'assurer une étanchéité aux odeurs (il est possible de remplacer l'eau par une huile non polluante afin d'éviter une évaporation).

Mettre le coffret sous tension et l'automatisme en mode automatique.

Après ces opérations, la station fonctionne de façon autonome.

7. ENTRETIEN

La station fonctionne sans surveillance ni entretien particulier. Toutefois, compte tenu de la nature des effluents pompés, nous conseillons des visites périodiques de la station.

Profiter de cette visite pour actionner la vanne de retour de brassage et mettre en mouvement les particules déposées dans le fond de cuve afin de les évacuer. (Mettre les pompes en marche forcée pendant quelques minutes).

Si la station est équipée d'un panier dégrilleur, veillez à le vider régulièrement : ne pas attendre qu'il soit plein.



La nature de certains effluents favorise la formation de gaz dangereux pour l'homme (le sulfure d'hydrogène : H₂S et le méthane : CH₄). Il est donc formellement déconseillé de descendre dans la station.

8 . INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT.

ATTENTION ! Avant toute intervention METTRE HORS TENSION les pompes.

Pendant la période de garantie, si un incident de fonctionnement venait à persister, nous vous recommandons de vous adresser au SAV SALMSON ou à notre réseau de réparateurs agréés (liste sur simple demande).

INCIDENTS	CAUSES PROBABLES	REMÈDES
8.1. UNE POMPE NE TOURNE PAS.	<ul style="list-style-type: none"> a) Relais thermique déclenché : b) Fusibles défectueux ou grillés : c) Arbre pompe bloqué : d) Défaut bobinage : e) Bobine du contacteur grillée : 	<ul style="list-style-type: none"> a) Le voyant "défaut" pompes sur le coffret doit être allumé. Vérifier le réglage du relais thermique et réarmer. Vérifier le sens de rotation et le couplage du moteur. b) Les changer (vérifier leur calibrage). Avant de poursuivre le diagnostic, contrôler l'intensité absorbée du moteur concerné. c) Couper l'alimentation électrique du coffret puis vérifier la libre rotation de l'arbre, si celui-ci est bloqué, procéder au démontage de la pompe. d) Déconnecter le bornier du moteur concerné et contrôler le réseau aux bornes et l'isolement du stator, remplacer le moteur si nécessaire. e) La changer.
8.2. LES PERFORMANCES HYDRAULIQUES NE SONT PAS ATTEINTES.	<ul style="list-style-type: none"> a) Le moteur est alimenté à une tension insuffisante : b) La pompe tourne en sens contraire : c) La pompe est obstruée par des corps étrangers : d) Les vannes de refoulement sont fermées : e) Le clapet ou la tuyauterie de refoulement est obstrué : f) La vanne de retour brassage est ouverte : g) Une fuite subsiste au refoulement : 	<ul style="list-style-type: none"> a) Vérifier la tension du courant d'alimentation (câble de faible section, chute en ligne...). b) Vérifier le branchement électrique et inverser deux fils de phase d'alimentation. c) Démonter et nettoyer la pompe. d) Les ouvrir. e) Démonter et nettoyer. f) Fermer la vanne. g) Vérifier le bon serrage des unions et des boulons de brides.
8.3. AUTOMATISME DE FONCTIONNEMENT DÉFECTUEUX.	<ul style="list-style-type: none"> a) Fusibles grillés : b) Fils déconnectés : c) Flotteur de commande bloqué ou défectueux : 	<ul style="list-style-type: none"> a) Les changer. b) Contrôler toutes les connexions au bornier du coffret. c) Débloquer le flotteur et s'assurer de sa liberté. Au besoin, le changer.

FRANCAIS

**CE MANUEL DOIT ETRE REMIS A
L'UTILISATEUR FINAL ET ETRE TOUJOURS
DISPONIBLE SUR SITE.**



CB.N° 4.035.743/Ed.4

PS. (SEA) Pte Lte SINGAPORE

1 Claymore Drive
10-03 Orchard Towers - 229594
TEL. : (65) 834 0688
FAX : (65) 834 0677
salmson_pumps@pacific.net.sg

SALMSON VIETNAM

C3-319, Ly Thuong Kiet
Ph. 15 Q. 11 Hochiminhville
TEL. : (84-8) 864 52 80
FAX : (84-8) 864 52 82
pompe@salmson@hcm.vnn.vn

W.S.L. LEBANON

Bou Khater building, Mazda Center
Jal El Dib Highway - Ground Floor
PO Box 175 224 - BEIRUTH
TEL. : (961) 04 722 280/281
FAX : (961) 04 722 285
wsl@cyberia.net.lb

SALMSON ARGENTINA

OTERO 172/4
(1427) Buenos Aires
TEL.: (54) 11 48 56 59 55
FAX : (54) 11 48 56 49 44
salmson@overnet.com.ar

W.S.P. - UNITED KINGDOM

Centrum 100 - Burton-on-trent
GB-Staffordshire - DE14 2WJ
TEL. : (44) 12 83 52 30 00
FAX : (44) 12 83 52 30 90

SALMSON IRELAND

Enterprise center
Childers Road - Ire - Limerick
TEL. : (353) 61 41 09 63
FAX : (353) 61 41 47 28

PORTUGAL

Rua Alvarez Cabral, 250/254
4050 - 040 Porto
TEL. : (351) 22 208 0350
FAX : (351) 22 200 1469
mail@salmson.pt

SALMSON ITALIA

Via J. Peril 80
41100 MODENA
TEL. : (39) 059 280 380
FAX : (39) 059 280 200
info.tecniche@salmson.it

POMPES SALMSON

53, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE - ESPACE LUMIERE - F-78403 CHATOU CEDEX
TEL. : +33 (0) 1 30 09 81 81 - FAX : +33 (0) 1 30 09 81 01

www.salmson.fr